



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LOMENER  
SO.NA.LOM. **SONALOM** (Loi 1901)  
10 rue du Stole - 56270 PLOEMEUR  
Tél : 02 97 82 92 04 le samedi de 10 h 00 à 12 h 30  
E-mail: [sonalom@sonalom.org](mailto:sonalom@sonalom.org)  
Site internet : [www.sonalom.org](http://www.sonalom.org)  
N° SIRET 794 587 238 00013

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 06 MARS 2017**

**ORDRE DU JOUR**

- 1 - Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 06 février 2017
- 2 - Proposition de tarifs des consommables lors de l'ABORDAGE
- 3 - Proposition de modification des contributions des boissons au local
- 4 - Présentation des autos-collant et écussons et proposition de prix de vente
- 5 - Finances : les arrêtés de l'exercice 2016 suite à l'Assemblée Générale du 10 décembre 2016
- 6 - Finances : point sur les recettes et les dépenses du mois de février 2017
- 7 - Compte-rendu de la réunion avec les plongeurs sur le site protégé
- 8 - Communication : point sur la formation organisée par l'OMVAP
- 9 - Questions diverses
- 10 - Date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration

**Présents :**

Marlène BASSERY, Françoise BERTIN, Bernard COURBARIAUX, Jean-Louis DEKEYSTE, Jean-Michel GODIGNON, Alain HUET, Jean-Pierre LE HIR, Marc LOILLIER, Bernard MOREAU, Louis RECH.

**Absents excusés :** Bernard BASSERY, Maryana LE HIR.

**Absents :** Pascal LE CORRE, Gilbert HOUARNER, Daniel LEMAIRE.

**Invité :** Jean-Pierre LANCO.

<< << << << << << << << << << << << << << >> >> >> >> >> >> >> >> >> >> >> >> >>

**1 - Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 06 février 2017**

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 06/02/2017 est approuvé à l'unanimité.

**2 - Proposition de tarifs des consommables lors de l'ABORDAGE**

Il est approuvé à l'unanimité de reprendre les mêmes tarifs que 2016, soit :

- Bière 1,50 € (ont été achetées 80 bouteilles de Heineken et 90 bouteilles de Kronenbourg)

- Soda et jus de fruits : 1,50 €
- Le verre de cidre : 1 €
- Le verre de vin : 1 €
- La consigne du gobelet : 1 €
- La tasse de café ou de thé : 1 €
- La bouteille d'eau 1 €
- Le sandwich jambon/beurre : 2 €
- Le sandwich 2 saucisses ou 2 merguez ou 1 saucisse et 1 merguez : 3 €
- La barquette de frites : 1,50 €
- La crêpe garnie (chocolat, confiture, beurre) : 1,50 €
- Le ticket de tombola : 1 €

### 3 - Proposition de modification des contributions des boissons au local

Il est approuvé à l'unanimité de passer le montant de la contribution de toutes les boissons à 1 E. Le café et le thé restent gratuits.

### 4 - Présentation des autos-collant et écussons et proposition de prix de vente

Bernard COURBARIAUX, qui avait été missionné pour la prospection et la commande, présente les autos-collant et les écussons et remet gratuitement un exemplaire de chaque aux membres présents.

Il est approuvé à l'unanimité du prix de vente de 2 € pièce pour les écussons et de 0,50 € pièce pour les autos-collants.

### 5 - Finances : les arrêtés de l'exercice 2016 suite à l'Assemblée Générale du 10 décembre 2016

Les arrêtés de l'exercice 2016 sont présentés par Jean-Pierre LE HIR en collaboration avec Bernard MOREAU. Le CA valide le document à l'unanimité. (Voir ANNEXE 1 en fin de CR.)

### 6 - Finances : point sur les recettes et les dépenses du mois de février 2017

Jean-Pierre LE HIR détaille le tableau des dépenses et des recettes. Il en ressort des dépenses importantes au niveau investissement : ordinateur, 2 barnums, autos-collant & écussons, câble du tracteur ... (voir ANNEXE 2 en fin de CR).

Pour augmenter les recettes, Le président propose comme animation pour les enfants lors du Troc et Puces, une balade dans une petite charrette tirée par un âne. Avec l'accord du CA, le Président s'occupe de la prospection et voir la rentabilité de cette animation.

### 7 - Compte-rendu de la réunion avec les plongeurs sur le site protégé

Le Président a assisté à une réunion de 2 associations de plongeurs de Lorient à qui il est demandé de faire des photos sous-marines du site protégé pour le musée de l'homme dans le but d'une étude de frayère par "Natura2000".

### 8 - Communication : La formation organisée par l'OMVAP

Bernard COURBARIAUX qui a été dépêché par la SONALOM pour assister à la formation « POUR UNE COMMUNICATION REUSSIE » organisée par l'OMVAP le 04/03/2017 présente le compte-tenu cette formation :

*130 personnes ont assistées à cette journée.*

*Il y avait 4 tables rondes animées par la journaliste Marlène BOURVEN :*

- *Internet & réseaux sociaux*
- *Radio & Télévision*

- *Presse écrite & revues gratuites*
- *Autres médias (gadgets, affichage, ..)*

Il semblerait que la communication mise en place (par Cx) dans notre association depuis 2016 est proche du « TOP », néanmoins on peut faire mieux avec en plus une page FACEBOOK et communiquer des images par INSTAGRAM. Reste à trouver parmi nos membres une ou deux personnes à même de prendre en charge la création de la page FB. Appel sera fait à des volontaires...

## 9 - Questions diverses

- **Louis RECH** demande à ce que l'ordre du jour des réunions soit diffusé la veille du jour de la réunion. Au plus tard, le matin de très bonne heure ...
- **Jean-Pierre LE HIR** signale qu'il a trouvé 1 cubitainer de vin blanc et 1 de rosé entamés dans la réserve alors qu'il y avait d'autres déjà en service. Pour la bonne tenue des consommables il est préférable de terminer ceux déjà ouverts avant d'en entamer d'autres.
- L'original de la carte grise du tracteur est affiché à l'intérieur de l'armoire coffre. Une copie est placée dans le dossier « tracteur » utilisé par les conducteurs.
- JP LH a aussi expédié ce jour les cartes FNPPSF aux nouveaux adhérents.
- **Cx** précise, en réponse à la demande du Président, que nous n'avons pas reçu de mail de l'OMVAP précisant quelle surface de chapiteaux ils souhaitaient pour le TROC et PUCES. La commande de matériel (mairie) sera faite samedi prochain.
- Cx nous informe avoir affiché la liste à jour des adhérents dont une copie sera mise dans le dossier tracteur pour les conducteurs.
- **Le Président** suggère à ce que l'on commence à réfléchir sur un éventuel remplacement du tracteur.... par un véhicule moins imposant et plus facile d'entretien...
- Le Président propose une sortie au Guilvinec : visite du musée du port de pêche et restauration du midi. Le co-voiturage sera privilégié. Une date en juin sera à définir entre le 08, 15, 22 ou 29.
- **Le Conseil d'Administration** remercie Maryana LE HIR qui malgré son indisponibilité nous a fait parvenir les affiches A3/A4 pour le TROC et PUCES.
- **Pour info**, les 1000 flyers ont été pris par les adhérents et/ou membres du Conseil d'Administration pour une distribution sur les marchés et parkings (sur les voitures) une semaine à 15 jours avant le TROC et PUCES.

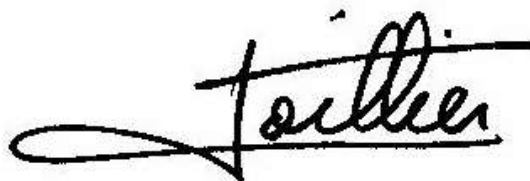
## 10 - Date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration

Le lundi 03 avril 2017 à 17 h 00

**LA SECRETAIRE**  
Marlène BASSERY



**LE PRESIDENT**  
Marc LOILLIER



# BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2016

**SO.NA.LOM.**

*Société Nautique de Lomenar*

*Arrêté général de la comptabilité au 31 décembre 2016*

<i>Pièces comptables</i>	<i>Valeur en euros</i>
Dernier relevé du Crédit Mutuel de Bretagne au 31/12/2016	2066.78
Chèques émis non débités                      CH. N° 1867270	13.41
<b>Avoir du compte chèques du C.M.B.</b>	<b>2 053.37</b>
Dernier relevé du Crédit Agricole au 30/10/2016	925.85
<b>Avoir du compte chèques du C.A.</b>	<b>925.85</b>
Livret A (C.M.B.) dernier relevé du 31/12/2015	<b>3 339.03</b>
Livret A (C.A.) dernier relevé du 31/12/2016 INTERETS INCLUS	<b>1 028.80</b>
Numéraire détenu par le trésorier	<b>0.00</b>
<b>Avoir bancaire et numéraire au 31/12/2016</b>	<b>7 347.05</b>

**Arrêté Le 20.02.2017 à PLOEMEUR**

**Avec un avoir disponible de sept mille trois cent quarante-sept euros et cinq centimes**

**7 347,05€**

Mr Bernard MOREAU  
Trésorier Adjoint

Mr Jean Pierre LE HIR  
Trésorier

NB : Le contrôleur aux comptes étant indisponible à la date organisée, les comptes 2016 seront vérifiés ultérieurement.

**COMPTABILITE 2016 APPROUVEE A L'UNANIMITE LORS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 FEVRIER 2017**

## ANNEXE 2

### COMPTABILITE SUCCINCTE DE FEVRIER 2017

DEPENSES		RECETTES		
	APPRO.POPOTE	67.90	SORTIES ET MISES A L'EAU REGUL.	50.00
Intermarché	50.43			
Intermarché	17.47			
	BUREAU	109.12	RECETTES POPOTE	20.00
timbres	78.84			
fournitures	30.28		RECETTES ADHESIONS	183.00
	CARTE GRISE	57.76		
tracteur			<b>TOTAL</b>	<b>253.00</b>
	RELIQUAT MANIFESTATIONS	196.83		
SNSM	131.25			
SACEM 1°bain	65.58			
	INVESTISSEMENTS	901.85		
Barnums	500.00			
Câble treuil	93.50			
Cadenas	4.35			
autocollants	304.00			
	ADHESION OMVAP	7		
	ACHATE ABORDAGE 2017	53.39		
bières carrefour	28.4			
bières Leclerc	24.99			
	<b>TOTAL</b>	<b>1393.85</b>		

LE TRESORIER  
JP LEHIR

**NB : les sommes indiquées sont en euros**